

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 83 (1938)
Heft: 3

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE LA PRESSE

TENDANCES ALLEMANDES

Emploi de l'artillerie. ¹

L'artillerie est l'arme du commandement.

Ce n'est que par elle que le général de division peut intervenir dans le combat de son infanterie et maintenir celui-ci dans le sens qu'il veut lui imprimer, sans pour cela être obligé d'engager, soit ses troupes blindées, soit ses unités d'infanterie réservées, tout au moins avant le moment qu'il a fixé.

L'artillerie peut déplacer et étoffer ses tirs d'après les exigences du combat de l'infanterie.

Elle crée les conditions qui permettent à l'infanterie de s'emparer par ses propres moyens des points du terrain dont le commandement juge la possession nécessaire pour le développement de sa manœuvre.

Le but principal de l'artillerie est d'appuyer l'infanterie.

Cet appui est direct ou indirect, suivant que l'artillerie tire sur des objectifs pouvant influencer directement le combat de l'infanterie ou sur des objectifs dont l'influence sur le combat de l'infanterie ne se fait sentir qu'indirectement.

Les premiers objectifs sont désignés à l'artillerie par le fantassin intéressé ; les autres lui sont indiqués par le général de division.

Pour combattre les objectifs intéressant immédiatement le fantassin, l'artillerie doit être subordonnée au fantassin afin que celui-ci ait la garantie de recevoir, dans le temps et dans l'espace, l'appui qu'il attend.

Mais comme, d'autre part, l'artillerie doit être constamment en mesure de contribuer aussi puissamment que possible à la réalisation de la manœuvre du général de division, celui-ci doit avoir la disposition immédiate d'une artillerie aussi étoffée que possible.

Il y a donc, dans la division, deux sortes d'artillerie : l'artillerie du général de division et l'artillerie subordonnée, ou pour le moins adaptée, aux deux ou trois régiments d'infanterie engagés en première ligne.

La division allemande ne dispose que dans des conditions exceptionnelles de plus de cinq groupes d'artillerie : trois légers et deux lourds.

¹ *France militaire* du 2. 2. 38.

Comme l'artillerie d'infanterie absorbe un groupe par régiment d'infanterie engagé, l'artillerie du général de division dépasse donc rarement trois groupes (un léger et deux lourds).

C'est avec ces trois groupes que le commandant de l'artillerie doit appuyer la manœuvre du général de division, c'est-à-dire contribuer à la constitution des centres de gravité successifs de la division au cours du développement de l'action offensive.

Le régiment d'infanterie du centre de gravité divisionnaire sera donc normalement appuyé, directement par un groupe léger, indirectement par un ou deux groupes lourds, auxquels s'ajoute parfois un groupe léger.

Cette action de l'artillerie du centre de gravité, surtout du fait des tirs de préparation de l'attaque, constitue pour l'ennemi un excellent signal d'alarme si l'activité de l'artillerie coïncide exactement avec le secteur d'attaque de l'infanterie ; cela permet aux armes lourdes de l'infanterie ennemie, et plus encore à l'artillerie ennemie, de concentrer des feux puissants sur le secteur d'attaque. Il est donc indispensable que l'artillerie du centre de gravité étale ses tirs de manière à déborder largement le secteur d'attaque de l'infanterie de ce centre de gravité divisionnaire.

Il est facile d'en conclure que la division n'a, dans cette circonstance, pas trop de toute son artillerie. Et, pourtant, le ou les régiments d'infanterie qui attaquent en dehors du centre de gravité divisionnaire ont besoin chacun de l'appui immédiat de leur groupe d'artillerie.

A la vérité, ce groupe d'artillerie permet précisément de déborder le secteur d'attaque de l'infanterie du centre de gravité ; mais c'est à la condition qu'il coopère au succès de l'attaque principale.

Voilà donc un groupe qui doit appuyer immédiatement le régiment d'infanterie auquel il est adapté tout en coopérant au succès de l'attaque du régiment du centre de gravité ; il est enfermé dans un dilemme : ou bien abandonner, en pleine attaque, les fantassins dont il partage habituellement l'existence, les fatigues et les dangers ; ou bien faillir à sa principale mission qui est de contribuer en permanence au succès de la manœuvre du général de division.

Les groupes légers, qui doivent se tenir constamment prêts à passer de l'appui immédiat de leur infanterie à leur mission d'arme divisionnaire, ne peuvent servir ainsi deux maîtres qu'à la condition d'être parfaitement et sûrement reliés, d'une part, au régiment d'infanterie auquel ils sont adaptés, d'autre part, au commandement de l'artillerie de la division.

L'organisation du commandement, de l'observation et des transmissions joue donc, dans ces groupes légers, un rôle capital.

En résumé, la division répartit son artillerie en deux groupements : un premier, formé surtout de groupes lourds, qui ne combat que d'après ses ordres ; un second formé de groupes légers, qui se tient prêt, en premier lieu, à exécuter les ordres de la division, ensuite, dans toute l'étendue des possibilités qui lui restent, à appuyer les régiments d'infanterie engagés.

Somme toute, le but principal de l'artillerie est bien d'appuyer l'infanterie, mais dans le cadre de la manœuvre divisionnaire.

On voit dès lors la nécessité d'avoir des commandants de division connaissant à fond les caractéristiques et les possibilités de l'artillerie, considérant cette arme plutôt comme une arme de manœuvre divisionnaire que comme une arme d'appui des manœuvres de détail de l'infanterie ; des commandants de division capables d'en imposer techniquement aux officiers supérieurs d'artillerie de la division.

On aperçoit le principal des motifs qui ont poussé le haut commandement allemand à confier plus de la moitié des corps d'armée et des divisions du Reichsheer à des généraux provenant de l'artillerie.

Dans l'armée allemande de 1914, le bras séculier du commandement était l'infanterie ; dans celle de 1938 c'est l'artillerie.

Colonel BARON.

* * *

LA DÉFENSIVE EN MONTAGNE.¹

La guerre de mouvement n'est pas uniquement à base d'offensive.

Il en est ainsi en montagne comme en plaine.

C'est pourquoi les Allemands préparent leurs unités de toutes armes aussi bien à la défensive qu'à l'offensive.

Au surplus, c'est en étudiant les caractéristiques, les points forts et les faiblesses de la défensive qu'il est possible de mettre au point une opération offensive.

De même, après avoir examiné les conditions d'exécution de l'offensive en terrain montagneux, le défenseur est mieux armé pour déjouer cette offensive sur le même terrain.

Alors que l'intérêt de l'assaillant est de progresser le plus vite, ou le moins lentement possible, l'intérêt du défenseur est diamétralement opposé.

Evidemment, l'assaillant peut placer son ou ses centres de gravité sur les axes de marche de son choix, tandis que le défen-

¹ *France militaire* du 27. 11. 37.

seur est longtemps tenu dans l'ignorance de ces axes principaux de l'offensive ; cela est particulièrement vrai en montagne où, pour de multiples raisons, l'aviation a moins de rendement qu'en terrain plat.

Mais, en combinant un judicieux échelonnement en profondeur avec le choix des emplacements des îlots de résistance, le défenseur peut facilement freiner la progression de l'assaillant, même sur les axes d'offensive principaux.

En montagne, les mouvements sont plus lents et plus fatigants qu'en terrain plat, et d'autant plus lents et fatigants qu'ils sont exécutés en montant et par une troupe plus nombreuse.

Les Allemands en concluent : 1° que le défenseur doit baser sa résistance beaucoup plus sur la force de ses éléments en position de combat que sur l'importance de ses réserves mobiles ; 2° que les réserves mobiles doivent être en position d'attente à une altitude au moins égale à celle de leurs points éventuels d'intervention.

Le défenseur, en montagne, dispose d'avantages indéniables qu'il peut tirer du terrain et de la combinaison de la balistique avec le terrain ; la montagne permet au défenseur de camoufler, non seulement les points d'appui, centres de résistance et batteries, mais également l'ensemble et l'économie de son dispositif de ses liaisons et transmissions ; le défenseur peut jouer de la surprise sur une bien plus grande échelle que l'assaillant ; cela lui est d'autant plus facile que l'écho des détonations et des éclatements, se répercutant de rocher en rocher, met l'assaillant dans l'impossibilité de se servir de ses organismes de repérage par le son.

En combinant les points d'appui hauts et les points d'appui bas, le défenseur peut organiser des tirs de flanquement combinés d'armes à tir tendu et d'armes à tir courbe, lesquels, déclenchés par surprise, sont pratiquement infranchissables ; à condition naturellement que les angles morts des tirs tendus aient été soigneusement repérés et donnés comme objectifs aux armes à tir courbe ; à condition aussi que le dispositif de défense ne comporte pas de lacune ; il ne suffit pas que les Thermopyles soient héroïquement défendus ; il faut encore qu'ils ne puissent pas être tournés. Un défenseur avisé ne se fie pas aux obstacles de terrain, même les plus insurmontables en apparence ; pour barrer un terrain montagneux sur un point difficilement praticable, il n'est pas nécessaire d'y consacrer beaucoup de monde, mais il faut y mettre quelqu'un ; un obstacle passif n'est vraiment un obstacle que s'il est surveillé et battu.

L'assaillant peut, plus facilement que le défenseur, grouper son artillerie de montagne sur les points essentiels de la lutte,

ce qui constitue un élément de supériorité ; par contre, le défenseur peut avoir, préalablement, au combat, accumulé sur tout son front des munitions en très grande quantité, ce qui lui permet de parer au petit nombre de tubes ; au surplus, le défenseur peut employer des canons de montagne très puissants que leur poids rend inutilisables par l'assaillant.

La montagne n'interdit pas au défenseur toute manœuvre offensive ; mais celui-ci sera sage de ne contre-attaquer qu'après que l'assaillant se sera suffisamment usé par ses propres attaques. D'ailleurs, cette usure de l'assaillant peut être hâtée ou aggravée par le dispositif même du défenseur, qui peut exploiter toutes les possibilités de la montagne pour y organiser des guets-apens.

Cette contre-offensive du défenseur doit être menée suivant les principes de l'offensive en montagne ; c'est-à-dire qu'elle doit être dirigée contre les communications de l'assaillant.

Il importe de se rappeler que les communications de l'assaillant sont encore plus sensibles que celles du défenseur, surtout lorsque ce dernier opère en territoire national ; c'est vrai en tout terrain, mais particulièrement en montagne.

Dans le cas d'opérations offensives allemandes dirigées à travers la Suisse contre la Franche-Comté et le bassin du Rhône, le flanc extérieur des armées allemandes serait menacé par une action des troupes fédérales dévalant du massif du Saint-Gothard ; quant à leur flanc intérieur, il pourrait être menacé au passage des rides du Jura par une contre-offensive française débouchant du front Belfort-Bâle.

Cette contre-offensive aurait naturellement pour objectif les communications de l'armée allemande de droite avec les ponts du Rhin entre Bâle et Schaffhouse.

Plus au nord, une contre-offensive française serait à envisager sur l'axe principal Colmar, Fribourg, Donaueschingen, ayant pour objectif les rocares allemandes reliant le Rhin de Schaffhouse au Main de Francfort dans leur trajet à travers la Forêt-Noire.

Les Allemands n'ont donc pas tort d'étudier la défensive avec autant de soin que l'offensive en ce qui concerne les opérations en terrain montagneux.

Certes, nos adversaires éventuels ne disposeraient, ni dans le Jura, ni dans la Forêt-Noire, de troupes de montagne analogues à celles qui opéreraient dans le même temps en direction du Saint-Gothard contre les grandes unités suisses de montagne. Mais nous ne devons pas perdre de vue que des milliers d'Allemands mobilisables, domiciliés dans toutes les régions militaires du Reich, s'entraînent chaque année, hiver comme été, dans les Alpes, avec ou sans guide ; ces alpinistes de vocation constituent,

en temps de paix, autant d'instructeurs bénévoles au cours de leurs périodes d'instruction ; et ils seraient, en temps de guerre, suivant leur grade dans la réserve, d'excellents chefs de patrouilles de grimpeurs ou de skieurs, chefs de section de mitrailleuses, commandants de compagnie ou de batterie ; toutes les divisions allemandes, même celles recrutées en plaine, en seraient truffées.

Entre l'Aar et le Doubs, les unités allemandes, organisant à la hâte un barrage défensif face à Belfort, auraient à compter avec l'hostilité des populations et seraient peut-être contraintes à conserver une attitude passive.

Mais celles qui opéreraient dans la Forêt-Noire, c'est-à-dire en pays ami, pourraient, non seulement opposer à notre contre-offensive une résistance efficace, mais saisir les premiers indices de notre usure ou de notre essoufflement pour agir contre nos communications et nous couper de l'Alsace.

Ceci m'est une occasion de répéter que, pour un officier allemand, la défensive est une attitude qu'il peut être contraint de subir, mais une attitude provisoire qu'il entend abandonner à la première circonstance favorable pour passer à l'offensive.

Colonel BARON.
